



# Un Saint-Bernard pour votre événement

Nous participons uniquement à des événements dont la coordination générale permet de garantir le bien-être de nos Saint-Bernard. L'organisateur doit pouvoir appliquer le règlement pour les chiens lors de manifestations dans son intégralité.

La Fondation Barry s'engage quant à elle à fournir du personnel qualifié et extrêmement compétent pour accompagner nos chiens durant votre événement.

## Règlement pour les chiens lors de manifestations

- Un chien ne reste pas plus de 30 min en contact direct avec le public. Il faut lui accorder suffisamment de temps de décompression
- Si l'intervention dure plus de 30 min, il faut un espace de retrait d'au moins 10m<sup>2</sup> pour 1 à 2 chiens. Pour chaque chien supplémentaire, 5m<sup>2</sup> supplémentaires. La pièce doit être bien aérée et avoir une température comprise entre 15 et 25 degrés. La pièce doit pouvoir être fermée à clé et n'être accessible qu'aux gardiens d'animaux.
- Le véhicule dédié au transport des chiens doit disposer d'une place de parking réservée à proximité de l'événement.
- Un espace vert pour les besoins des chiens doit être accessible à proximité de l'événement.
- Les chiens ne doivent pas être exposés de manière prolongée à des bruits excessifs, à des projecteurs éblouissants, etc.
- En cas de forte affluence du public, une zone protégée doit être aménagée pour les chiens afin que seules certaines personnes soient en contact direct avec eux.
- Les emplacements des chiens ne doivent pas se trouver à proximité de denrées alimentaires.
- Les chiens ont besoin d'eau fraîche en permanence. L'accès à l'eau doit être indiqué au gardien d'animaux au début de l'événement.
- L'obtention de l'autorisation d'utiliser des chiens lors d'événements est de la responsabilité de l'organisateur ; les frais qui en découlent sont à sa charge. De son côté, la Fondation Barry dépose la demande d'autorisation auprès de l'office vétérinaire cantonal compétent.
- Si certains points ne sont pas respectés ou outrepassés, la Fondation Barry se retire de l'événement. Dans chaque situation, le bien-être des chiens est déterminant.

Contact:

**Fondation Barry du Grand-St-Bernard**  
Anna Tichelli | Chargée de manifestations  
event@fondation-barry.ch | www.fondation-barry.ch